



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DES PETITS-PONTS PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2023 LIEU : PAVILLON ST-PIERRE	INTENTION			DUREE
	INFORMATION	CONSULTATION	DECISION	
<p>Direction : Stéphane Bouchard, directeur ; Anne-Marie Belleau, directrice adjointe ; Personnel ÉPP : Ghislaine Fortin ; France Lavoie ; Nadia Pompetti ; Parents : Sabrina Devlin ; Karolann Gauthier ; Annick Hérault ; Lauriane Héroux ; Émilie Thompson ; Sabrina Turcotte Membres de la communauté : Léon Lance</p>				
<p>1. Mot de bienvenue <i>Ouverture de la rencontre à 18h36. Le quorum est atteint. M. Bouchard souhaite la bienvenue aux membres et remercie Mme. Belleau et Mme. Sauriol pour la préparation de la logistique du CÉ. Il s'agit d'une séance volumineuse en contenu. Il sera important de bien prioriser les contenus selon le temps.</i></p>				2 min.
<p>2. <b>20232024-12</b> Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2023 <i>M. Bouchard lit l'ordre du jour. M. Ghislaine Fortin propose son adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</i></p>			√	2 min.
<p>3. <b>20232024-13</b> Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2023 <i>Les membres prennent quelques minutes pour réviser le procès-verbal du 5 octobre 2023. M. France Lavoie propose son adoption. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.</i></p>			√	2 min.
<p>4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Cartable du CÉ à l'intention des nouveaux membres <i>Les cartables sont distribués aux nouveaux membres du CÉ. L'ensemble des documents des 2 premières séances s'y trouvent y compris les principaux référentiels.</i></li> <li>✚ Bonification et correction des règles de régie interne <i>M. Bouchard explique les précisions apportées à notre régie interne. Le document remis pour cette séance est donc la version finale pour cette année.</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation de participation lors des séances de CÉ <i>M. Bouchard rappelle l'importance de signifier/confirmer sa présence si possible au moins 48 heures précédent notre séance. Cette responsabilité est importante pour prévoir le quorum et finaliser la logistique des repas.</i></li> </ul> </li> <li>✚ Modification du calendrier des séances du CÉ <i>Dans les documents, les membres retrouvent la mise à jour de la composition des membres du CÉ, ainsi que la mise à jour du calendrier de rencontres incluant les lieux désignés.</i></li> <li>✚ Dépôt et mise en œuvre du plan de lutte et violence et intimidation <i>Prévu à l'ordre du jour de cette séance-ci.</i></li> <li>✚ Dépôt et lecture du rapport annuel de CÉ 22-23 <i>Prévu à l'ordre du jour de cette séance-ci.</i></li> <li>✚ Formation et accompagnement des comités OPP <i>Des communications sont entamées afin de trouver des disponibilités pour rencontrer l'OPP de N.D.S.C. Les disponibilités de la direction ne concordaient pas avec les 2 dernières rencontres de l'OPP.</i></li> </ul>	√			5 min.
<p>5. Parole au public. <i>Aucune.</i></p>		√		---
<p>6. <b>20232024-14</b> Adoption des modalités d'application de la directive du ministère –</p>			√	15 min.



<p><b>Interdiction d'utilisation du cellulaire à l'école</b></p> <p> <b>Lecture et définition des modalités d'application</b></p> <p><i>M. Bouchard explique la directive du ministère incluant les modalités à définir en collaboration avec le CÉ.</i></p> <p><i>Principales rétroactions dans les discussions:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La directive doit être communiquée clairement aux élèves, intervenants scolaires et parents.</i></li> <li>- <i>L'école doit poursuivre un travail de sensibilisation au regard de l'utilisation du cellulaire et également la cyber citoyenneté.</i></li> <li>- <i>L'école doit appliquer des sanctions en gradation selon la gravité de la situation.</i> <i>Ex. Il y a une différence entre gérer une situation de violence ou d'intimidation sur les réseaux sociaux VS intervenir auprès d'un élève qui sort son cellulaire pour jouer en cachette lors d'une situation d'apprentissage.</i></li> <li>- <i>Les membres conviennent que plusieurs élèves possèdent des cellulaires ou autres objets technologiques qu'ils utilisent sur le transport (longs trajets) sans qu'il y ait une problématique qui en découle. Les objets sont remisés dans les sacs à dos lors de l'arrivée à l'école.</i></li> <li>- <i>Lorsqu'un geste mineur est posé, il est nécessaire de communiquer la problématique avec les parents.</i></li> <li>- <i>La gestion de contrôler systématiquement les appareils à l'école est complexe.</i></li> <li>- <i>Il y a aussi des manques par rapport aux balises/directives CSS émises en rentrée scolaire.</i> <i>Des élèves utilisent leurs appareils pour filmer d'autres élèves. Par exemple, il semble que Tik Tok soit aussi utilisé discrètement chez certains élèves. Est-ce que les intervenants et enseignants sont au courant de cette situation vécue en classe ou à l'école ? Bonne question.</i></li> </ul> <p> <b>Communication des modalités à l'intention des parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'école se penchera sur une lettre / communication à l'intention des parents au retour des fêtes.</i></li> <li>- <i>Via nos rencontres de coordination HBO au niveau du PVI et climat scolaire +, un partage de pratique sur ce sujet pour le Primaire pourra se révéler intéressant pour améliorer nos interventions et nos outils de communication.</i></li> </ul> <p> <b>Transmission de la résolution au secrétariat général</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Suite à cette séance soir, la résolution sera transmise au secrétariat général.</i></li> </ul> <p><i>Mme. Sabrina Devlin propose l'adoption de la résolution. Adoptée à l'unanimité.</i></p>				
<p><b>7. Formation des membres du CÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref</a> (3 min.)</li> <li>• <a href="#">Capsule 4 - Rôles et responsabilités des membres et de la direction</a> (5 min.)</li> <li>• <a href="#">Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</a> (4 min.)</li> <li>• Jeu Kahoot et plénière</li> </ul> <p><i>M. Bouchard résume les principaux éléments pour ces 3 sujets. Puisqu'il reste plusieurs points à l'ordre du jour, nous reviendrons plus précisément sur le contenu lors de la 3<sup>e</sup> séance de CÉ.</i></p>	√			15 min.
<p><b>8. Rapport des représentants :</b></p> <p><b>8.1 Comité de parents</b></p> <p><i>Une rencontre s'est tenue le 18 octobre dernier à Gracefield. Il y a eu présentation des membres. 2 conseils généraux de la Fédération des parents eut lieu depuis la rentrée. Points intéressants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Présentation d'une fiche de recettes pour des rencontres réussies avec l'école.</i></li> <li>- <i>Fonctions et services de la fédération.</i></li> <li>- <i>Présentation des ressources « libres de services ».</i></li> <li>- <i>Présentation et possibilité de réinvestissement à ÉPP du programme Passe-Partout +.</i></li> <li>- <i>Thématique : Communication école famille.</i></li> <li>- <i>Rôle du CÉ en lien avec le code de vie.</i></li> <li>- <i>L'ÉPP devra aussi commencer à voir les possibilités de participer au programme de</i></li> </ul>	√			5 min.



<p><i>reconnaissance de l'engagement parental.</i></p> <p><b>8.2 Organisme de participation des parents (OPP)</b> <i>N.D.S.C.</i> <i>Les rencontres sont tenues. La direction viendra rencontrer les participants afin de préciser les prochains pas souhaités au niveau de l'embellissement de la cour d'école.</i></p> <p><b>Ste-Anne</b> <i>Mme. Thompson a communiqué avec Mme. Béclair afin de prévoir une communication pour recruter des membres parents. La communication n'a pas été reçue; donc il faut revenir sur ce point de départ. Avec la situation vécue au niveau du front commun, les activités d'avant les fêtes furent suspendues. Il restera à déterminer comment l'OPP pourra appuyer l'école dans leur planification souhaitée. Un suivi pour clarifier la situation sera exercé par l'une des directions.</i></p> <p><b>Ste-Marie</b> <i>Les parents étaient mobilisés pour les activités spéciales de décembre (spectacles et dîner de Noël). Avec le contexte vécu, il y a zone grise sur la suite des événements.</i></p>			
<p><b>9. Information de la direction :</b></p> <p><b>9.1 Suivi du projet éducatif</b> <i>Participation équipe de leaders ÉPP aux formations CAR avec François Massé</i> <i>5 membres de l'école participent cette année à l'une des cohortes CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir) avec François Massé. La formation consiste à 3 sessions au regard de poursuivre la transformation culturelle de l'école vers des pratiques collaboratives performantes.</i></p> <p> <b>Comité de pilotage et consultation AGE 2 du novembre 2023</b> <i>Malgré les diverses préoccupations, l'ensemble des équipes collaboratives ÉPP furent lancées à partir de la mi-septembre. Un important comité de pilotage fut tenu en octobre en vue de poursuivre les travaux entourant le projet éducatif 23-27, mais aussi en vue de planifier une Assemblée Générale extraordinaire le 2 novembre dernier. Les membres ont alors pu exercer un grand leadership auprès de nos intervenants. Les données recueillies lors de cet événement préciseront les objectifs et les stratégies vedettes qui s'actualiseront lors des 5 prochaines années.</i></p> <p> <b>Lancement de la vision, mission et des valeurs ÉPP 23-27</b> <i>Dans le dépôt de documents pour cette séance, les membres trouveront les versions officielles de notre vision, notre mission et nos valeurs 23-27. Ces 3 éléments furent officiellement lancés lors du 2 novembre dernier. Les directions assureront la diffusion et l'affichage de ces 3 aspects importants du projet éducatif dans les pavillons. Dans la démarche CAR, il est crucial que ces éléments soient vivants (compris et connus par tous) dans l'instauration d'une culture organisationnelle.</i></p> <p> <b>Bilan du projet éducatif 18-23</b> <i>M. Bouchard explique les principaux éléments du bilan de notre projet éducatif 18-23. Ce dernier passe en revue les principaux objectifs incluant les résultats obtenus et l'évolution de nos différentes données pour chacun des enjeux. Un document exposant les données des différents recueils identifiés dans nos indicateurs est aussi à la disposition des membres du CÉ. À retenir de cette présentation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Depuis la rentrée scolaire 22-23, 7 rencontres de pilotage eurent lieu. À cela, s'ajoutent plusieurs rencontres d'équipe-collaboratives qui sont mandataires de certains objectifs et moyens d'actions et une Assemblée Générale tenue le 2 novembre dernier.</i></li> <li>✓ <b>Orientation 1 (taux de réussite en lecture, écriture et mathématique) :</b> <i>Une baisse évidente est remarquée pour l'ensemble des cibles identifiées particulièrement le taux de réussite des élèves ayant un PI. Les 2 années de pandémie peuvent expliquer cette baisse. La baisse du taux de qualification de notre personnel enseignant entre 2018 et 2022 peut aussi avoir influencé cette régression.</i></li> <li>✓ <b>Orientation 2 (Entrée réussie à l'école, pratiques de transitions scolaires, contenus en orientation scolaire, projets significatifs en littératie et numératie) :</b> <i>À cet égard, les pratiques vécues depuis 2018 montrent une évolution positive malgré les 2 années de pandémie. À titre d'exemples : L'école a su maintenir des rencontres individuelles au préscolaire pour l'ensemble des nouvelles familles. Le nombre de pratiques entrepreneuriales par classe/par pavillon démontre l'étendue</i></li> </ul>	<p>√</p>		<p>10 min.</p>



des contenus abordés au-delà du 3<sup>e</sup> cycle du Primaire. Les périodes de projets dans chacun des pavillons furent maintenues à la grille-matière. Plusieurs projets significatifs furent réalisés en continu dans chacun de nos pavillons. M. Bouchard nomme plusieurs exemples à partir des recueils de pratiques ÉPP déposés avec le document.

- ✓ **Orientation 3 (niveau d'activité physique à un minimum de 60 minutes/jour) :** L'école a atteint cette cible dès 2018. Elle fut maintenue par la suite. Plusieurs pratiques permettent d'y arriver : les périodes d'activité physique prévues à l'horaire, l'expérimentation du programme Corps Actif-Cerveau Performant, intégration des pauses actives dans les salles de classes, les activités parascolaires lors des dîners, l'expérimentation de l'apprentissage en plein air, le projet-école prévu à la grille-matière, etc.
- ✓ **Orientation 3 (Climat scolaire + et plan de lutte en violence et intimidation) :** Avec l'outil Le Profileur du Comportement, l'école suit rigoureusement l'évolution des données depuis 2018. La répartition des incidents selon le RAI comportemental montre une nette amélioration dans nos pavillons. La pandémie et les fermetures des salles à dîner dans les pavillons peuvent avoir été un facteur d'amélioration. La mise en place d'une équipe technique stable et qualifiée en éducation spécialisée dans chacun des pavillons, l'engagement des équipes-pavillons au regard des objectifs, les ateliers de prévention et la mise en place d'activités en parascolaire sont des stratégies qui furent gagnantes pour l'école.
- ✓ **Orientation 4 (pratiques collaboratives) :** Le nombre de communautés d'apprentissages et d'équipes collaboratives est demeuré stable entre 2018 et 2023 malgré la mouvance du personnel et les restrictions de la pandémie. De nouvelles pratiques (ex. rencontres TEAMS) ont permis de maintenir ces mécanismes de développement professionnel. En 2022-2023, 100 % du personnel fut rencontré afin d'apprécier leur apport individuel discuter de leur contribution envers nos buts à atteindre comme école. Des colloques ÉPP et carrousels pédagogiques furent organisés systématiquement à chaque année afin de permettre le rayonnement de pratiques d'impacts pour la réussite de nos élèves.
- ✓ **Orientation 4 (Développement du numérique pour le personnel et les élèves) :** Cet aspect de l'orientation sur révèle une force dans nos pavillons. En 2022, 100 % des élèves avaient vécu au moins un projet pédago-numérique signifiant en salle de classe. Pour y arriver, l'école priorise la mise en place d'une équipe collaborative pédago-numérique pour soutenir le développement d'expertise et le leadership numérique dans les pavillons. Plusieurs membres du personnel ont participé au congrès CLAIR au Nouveau-Brunswick. Des journées de cocréation numérique furent prévues dans la planification annuelle de l'école. Des projets particuliers comme l'approche MATIS ou Hello Ruby furent expérimentés dans plusieurs classes de nos pavillons.
- ✓ **Orientation 5 (Engagement des parents et des partenaires communautaires ; le lien école-famille-communauté) :** Au regard de nos objectifs, l'école a su poursuivre sa progression. Le maintien d'une agente s'impliquant dans les premières transitions scolaires fut une stratégie gagnante pour mieux accompagner nos nouvelles familles, nos intervenants en jeune enfance et afin d'initier du réseautage avec nos partenaires siégeant à la Table de Développement Social du Pontiac. Des ateliers parents-enfants furent aussi offerts dans nos milieux. À part la première année de pandémie, l'école a maintenu son partenariat avec la Maison des Jeunes afin de mettre en place le camp d'été « Je cultive ma langue ». Plusieurs événements furent réalisés dans chacun des pavillons afin d'augmenter le nombre d'occasions pour les parents de constater les réalisations vécues par leurs enfants. Finalement, l'école a maintenu son abonnement au portfolio numérique Seesaw. L'école a accentué son leadership afin de promouvoir l'utilisation en fréquence de cet outil. Depuis 2018, l'école est passée de 6760 interactions entre l'école et les familles à un cumulatif de plus de 35 700 au 23 juin 2022.

## 9.2 Vie scolaire : Transitions, culture, sports, projets

### Enrichissement : Aide à la réussite

L'aide à la réussite (programme d'aide aux leçons/devoirs) est opérationnel dans nos pavillons. Ce soutien aux élèves qui se donne après l'école sera effectif jusqu'en fin mai.

✓



<p>✚ Sports : Ligue parascolaire ÉPP et inters <i>Des inter sports au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont prévus cette année. L'Équipe d'éducation physique a décidé de poursuivre les journées thématiques (journée rouge à l'automne ; journée blanche à l'hiver ; journée verte au printemps). Un cross-country fut réalisé dans les écoles en octobre dernier. Cette année, l'ÉPP a également mis en place une ligue parascolaire. Il y aura 3 sessions qui devraient culminer vers une journée de tournoi entre les écoles. Le premier sport était le ballon-chasseur. Le tournoi devait avoir lieu le 8 décembre ; malheureusement il y a grève.</i></p> <p>✚ Culture à l'école : Zoothérapie et lecture ; Marionnettes du bout du monde <i>Une excellente programmation culturelle fut à nouveau planifiée cette année. Jusqu'à présent, de la lecture par zoothérapie fut réalisé pour les classes de 2<sup>e</sup> cycle de N.D.S.C. et Poupore. L'ensemble des classes ont aussi eu l'opportunité de se déplacer au cinéma Lynn les 4, 5 ou 6 décembre pour participer à un théâtre de marionnettes (marionnettes du bout du monde).</i></p> <p>✚ Marchés ÉPP et spectacles de Noël <i>Malheureusement, les mouvements de grève sont venus perturber la planification escomptée pour nos pavillons. Il y a néanmoins quelques activités maintenues pour le temps des fêtes.</i></p>				
<p>9.3 Organisation scolaire 2023-2024 ✚ Mise à jour des services et du personnel en place <i>Près de 632 élèves fréquentent nos pavillons cette année. Dans le cas du personnel, l'ensemble de nos services est complet (enseignants-titulaires; soutien PEH; soutien T.E.S.; spécialistes et enseignants-orthos).</i></p> <p>9.4 Bilan des services de garde : Période octobre et novembre <i>Mme. Nadia Pompèti dresse le portrait de nos services de garde. Plusieurs bons coups sont nommés notamment une partie de volleyball réalisée à l'école Ste-Anne et plusieurs projets de bricolage réalisés à N.D.S.C. et Poupore. Le principal défi demeure L'Envolée où nous en sommes à un deuxième bris de service. Nous n'avons aucune éducatrice actuellement pour desservir ce pavillon. Nous en sommes à trois semaines de fermeture. Un autre défi important est de trouver du personnel de remplacement.</i></p> <p>9.5 Rapport de l'agente pour les premières transitions scolaires <i>Actuellement, Mme. Lavoie travaille en collaboration avec Le Patro pour mettre en place d'ateliers parents-enfants par le jeu.</i></p> <p>9.6 Bons coups et bonnes pratiques ÉPP <i>M. Bouchard présente les bons coups ci-dessous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Activités d'halloween vécues dans les pavillons</li> <li>✚ Cross-country ÉPP (Éducation physique)</li> <li>✚ Consultation du personnel le 2 novembre pour le projet éducatif 23-27</li> <li>✚ Soutien financier en devenir pour le projet de jardins hydroponiques</li> <li>✚ Participation de la classe des Libellules au marché de Noël à la maison Bryson</li> </ul>	√			10 min.
<p>10. <b>20232024-15</b> Adoption du plan pour un climat scolaire positif 23-24</p> <p>10.1 Présentation de la nouvelle mouture PVI <i>M. Bouchard survole le plan de lutte ÉPP en expliquant les principaux éléments ci-dessous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les définitions des formes de violence</li> <li>- Portrait de situation de notre école</li> <li>- Nos forces et vulnérabilités</li> <li>- 2 objectifs principaux incluant nos moyens et stratégies de prévention :</li> </ul> <p><i>Obj. 1 Chaque équipe-pavillon mettra en œuvre des moyens d'actions/stratégies auprès de 100 % des élèves lors des périodes de récréation, plus particulièrement lors de la récréation du dîner.</i></p> <p><i>Obj.2 Diminuer le nombre de gestes posés (incidents violents verbaux et physiques) en soutenant les garçons de la 1<sup>re</sup> année à la 3<sup>e</sup> année du Primaire.</i></p> <p><i>Mme. France Lavoie propose l'adoption du plan de lutte. Le plan est adopté à l'unanimité.</i></p>	√		√	



<p>11. <b>20232024-16</b> Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 22-23 11.1 Dépôt du rapport annuel <i>La direction propose de reprioriser ce point par rapport au temps selon la modalité suivante : Les membres devront lire le rapport individuellement par courriel. L'adoption se fera par courriel lors de la semaine du 18 décembre au 22 décembre. Nous y reviendrons à la séance #3 par la suite.</i></p>		√	5 min.
<p>12. Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique 12.1 Période des Fêtes (Planification pédagogique des équipes-écoles) <i>Plusieurs points de discussion jusqu'à présent résumant bien la planification entendue dans les équipes-pavillons. Exceptionnellement, le contexte de grève modifie la planification souhaitée dans plusieurs équipes.</i></p>	√	√	
<p>13. <b>20232024-17</b> Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget, allocations, mesures) 13.1 Présentation Tableau résumé des allocations et mesures. <i>M. Bouchard présente le tableau de la répartition des allocations et mesures 23-24. Nous y reviendrons à la séance #3.</i></p>	√	√	5 min.
<p>14. <b>20232024-18</b> Approbation de la programmation des activités de la vie scolaire <sup>1</sup> <i>M. Bouchard procède à la lecture des demandes d'activités. Mme. Ghislaine Fortin propose l'approbation de l'ensemble de la programmation. Approbation à l'unanimité.</i></p>		√	10 min.
<p>15. <b>20232024-19</b> Approbation des activités de financement – Fonds à destination spéciale <i>M. Bouchard recommande aux membres de bien établir une compréhension commune sur la vente d'un produit d'une marque connue (point 3.2 de notre document d'encadrement ÉPP).</i>  <i>Mme. Émilie Thompson propose l'approbation des activités de financement à l'exception de la demande de financement concernant PAPA JACK. À ce sujet, il est possible de se procurer le mais soufflé en vente libre alors que ce n'est pas le cas pour les autres marques de produits réservés à des campagnes de financement. Approbation à l'unanimité.</i>  <i>Un questionnaire est soulevé quant aux nombres de levées de fonds par classe et par pavillon surtout lorsqu'il s'agit de demandes de type « marchethon, bougethon ou même nombre de marchés... Ceci pourrait entraîner une forme d'iniquité ou une forme de pression entre les classes. À ce moment, il est important de revenir à la raison derrière la campagne de financement : la cohérence avec le projet éducatif, les valeurs de l'école et autres politiques ou référentiels comme le PEVR.</i>  <i>Un suivi, un tableau de suivi des levées de fonds sera remis en place afin d'avoir un bon portrait de situation.</i></p>		√	10 min.
<p>16. <b>20232024-20</b> Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement <i>Cumulatif de 6 187 \$ excluant les frais de cette séance et certains frais de déplacement de la 1<sup>re</sup> séance. En partenariat avec le comité de perfectionnement, l'école étudie les possibilités de confrencier pour le personnel. Certains confrenciers pourraient également être disponibles pour les membres du CÉ et parents en soirée. Mme. Sabrina Turcotte propose l'adoption du budget du CÉ. Adoption à l'unanimité.</i></p>		√	2 min.
<p>17. Correspondance. <i>Aucune.</i></p>	√		2 min.

<sup>1</sup> Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrées ou de sorties quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement.



ÉCOLE DES PETITS-PONTS  
25 rue Coulonge, Fort-Coulonge Québec  
J0X 1V0 (819) 683-2091

Centre  
de services scolaire  
des Hauts-Bois-  
de-l'Outaouais

Québec

18.	Questions diverses. <i>Aucune.</i>		√		5 min.
19.	<i>20232024-21</i> Levée de l'assemblée <i>21h15</i> <i>Mme. Ghislaine Fortin propose la levée de la séance. À l'unanimité.</i>			√	2 min.